

## Délibération 6 /2020

### Comité Syndical Autoroute Numérique A75

Le 24/09/2020 à 11 heures s'est tenue à l'Hôtel du Département de la Lozère, la réunion sans condition de quorum du comité syndical du Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75, régulièrement convoquée par lettre en date du 23/09/2019, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion initialement prévue le 23/09/2020 et convoqué par lettre du 10/09/2020.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion : 3

Étaient présent(e)s :

Monsieur Denis BERTRAND  
Madame Marie Laure MUGNIER  
Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU

Étaient absent(e)s :

Madame Aurélie MAILLOLS  
Monsieur Fabrice VERDIER  
Madame Dominique GIRON  
Monsieur Pierre BOULDOIRE  
Monsieur Sébastien DAVID

MAIRIE DE LA LOZERE  
LEZARDRIEU

30 SEP. 2020

BUREAU DES SERVICES

**OBJET : Élection de la Commission d'Appel d'Offre**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75 ;

Après en avoir délibéré, Monsieur Denis BERTRAND, Président du syndicat mixte étant rapporteur,

le Comité syndical,

- 1) Prends acte de la constitution, conformément au code des marchés publics, d'une liste de candidats pour la commission d'appel d'offres sachant que le Président du comité syndical est membre de droit et Présidente de cette commission.
- 2) Constate le vote à bulletin secret sur scrutin de liste, et après avoir procédé au dépouillement des bulletins, que la liste proposée a obtenu 3 voix sur 3 voix.
- 3) Élit, en conséquence et comme suit, la commission d'appel d'offres :

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants:</i>
Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU	Monsieur Sébastien DAVID
Madame Marie Laure MUGNIER	Monsieur Pierre BOULDOIRE
Madame Dominique GIRON	Madame Aurélie MAILLOLS

Le Président du Syndicat Mixte  
Autoroute Numérique A75

  
Monsieur Denis BERTRAND

